

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 19 (1927)
Heft: 10

Artikel: Une expérience sociale
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-383662>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une expérience sociale.

La Verrerie ouvrière d'Albi.

Il y a quelques semaines, on a inauguré, à Albi, à l'entrée de la Verrerie ouvrière, le monument Jaurès, en souvenir de l'incomparable tribun populaire, qui a donné à la cause ouvrière le concours de son vaste savoir et de son éloquence magnifique.

Ce fut l'occasion, pour les représentants ouvriers présents à la cérémonie, de rappeler ce que les verriers en particulier devaient à Jaurès, qui lutta avec eux contre le patronat tardigrade, leur prodigua ses conseils et orienta leur activité dans la voie qui devait les conduire à la victoire.

« La coopération, disait Poisson, représentant les coopératives de consommation, était pour Jaurès le laboratoire où s'élaborent les formes de la vie de demain et les formules socialistes. »

La Verrerie ouvrière d'Albi, en effet, doit beaucoup à Jaurès. Ce dernier vit dans cette œuvre la manifestation la plus pure de l'esprit d'entr'aide prolétarienne appliquée à la production et, après avoir contribué puissamment à la créer, il la soutint de toute la puissance de sa généreuse intelligence.

« Je sais quelles sont vos souffrances, écrivait Jaurès aux verriers le 16 février 1896, et je suis du plus profond de mon cœur avec vous tous, mais je vous affirme qu'il y a en votre faveur, dans tout le pays, un mouvement sérieux et j'ai l'absolue certitude du succès. »

Maisonneuve, en rappelant tout cela dans l'*Emancipation*, la revue d'éducation coopérative dont Charles Gide est le rédacteur en chef, donne quelques détails intéressants sur la Verrerie ouvrière d'Albi, sa constitution, son développement, ses résultats et ses œuvres, et nous voulons, pour l'édification de nos lecteurs, que ces questions ne sauraient laisser indifférents, reproduire cette partie de son article.

Voici comment il s'exprime :

« Tous ceux que les questions économiques intéressent et qui suivent attentivement l'évolution des formes du travail, se rappellent l'origine de la Verrerie ouvrière d'Albi, née d'un conflit aigu entre le Capital et le Travail.

C'était en 1895, deux délégués syndiqués de la Société des Verreries de Carmaux sont renvoyés. Leurs camarades se solidarisent, la grève éclate. Le conflit fait naître de nombreux incidents; les ouvriers résistent; ils veulent faire triompher leur syndicat et, soutenus, dirigés par Jaurès, député, et Hamelin, de la Fédération du Livre, ils décident la création d'une Verrerie ouvrière.

L'œuvre devait être la propriété de la classe ouvrière française et devenir un champ d'expériences sociales, les actions étant détenues par des syndicats ou des coopératives.

Construction de l'usine.

La population de Carmaux désirait que la Verrerie ouvrière dressât ses cheminées à côté de la verrerie concurrente. Des facilités d'approvisionnement en matières premières: charbons, sables, calcaires, etc., militaient pour qu'Albi fut choisie. Jaurès, député de Carmaux, faisant passer au second plan ses intérêts électoraux, préoccupé surtout de la réussite de l'organisation ouvrière qui lui était chère, se prononça pour Albi. (Semblable désintéressement ne se rencontre pas toujours chez nos parlementaires.)

Les ouvriers grévistes s'improvisèrent maçons, manœuvres, organisant, des soupes populaires, des abris provisoires, pour pouvoir vivre avec des salaires de 1 fr. 50 à 2 francs par jour. Soutenus par le désir de vaincre, enflammés par la poursuite de leur idéal, ils triomphèrent de tous les obstacles, et le jour de Noël 1896, le premier four était allumé.

Un nouvel organisme social, enfanté dans la douleur, faisait son apparition dans le monde du Travail. Quel allait être l'avenir de cette œuvre si péniblement élaborée? ...

Une constatation pénible à faire, c'est que si l'entente a été parfaite, admirable, pendant la période difficile, critique, il en a été tout autrement quand le succès est venu: la solidarité a faibli; ces ouvriers qui s'entendaient si bien dans le malheur, se sont divisés pour l'attribution des bénéfices; il y a eu des dissensions regrettables, voire même une grève. Décidément, l'argent fait œuvre corruptrice.

Situation industrielle.

Trois grands fours, établis sur des plans modernes, munis des derniers perfectionnements, outillés avec des machines entièrement automatiques, assurent aujourd'hui la production de l'usine, qui atteint 1 million 400,000 bouteilles par mois.

Les bouteilles sont soufflées à l'air comprimé, et on n'a plus le pénible spectacle de voir des hommes s'époumonant et se décollant parfois les joues pour parvenir à donner aux bouteilles leur forme définitive.

Des aspirateurs de poussières et de fumées assainissent et renouvellent l'air.

Des cabines de bains-douches avec revêtement de carreaux céramiques blancs, des lavabos, des vestiaires individuels complètent heureusement ces installations hygiéniques.

L'administration de la Verrerie ouvrière a été particulièrement bien inspirée en apportant toute sa sollicitude sur cette organisation destinée à l'amélioration hygiénique du travail. Demain, plus qu'aujourd'hui, les ouvriers lui en sauront gré.

Situation du personnel.

Le conseil d'administration est composé de six représentants des syndicats et coopératives actionnaires et de trois représentants

du personnel. Il se réunit chaque trimestre, tantôt à Paris, tantôt à Albi.

Tout le personnel est adhérent à une Caisse de retraite, constituée en 1922. Les ouvriers ont droit à 90 francs de rente par année de services effectuée avant la constitution de la caisse. Pour l'exercice 1926, la Verrerie ouvrière y a ajouté une majoration bénévole de 25 %. Certains ont ainsi touché, pour cet exercice, 3000 francs, sans avoir effectué aucun versement.

Les autres ouvriers ont droit aux mêmes avantages, mais leur retraite sera majorée proportionnellement à leurs versements ultérieurs. Le personnel verse une cotisation égale à 5 % du salaire et la Verrerie effectue un versement équivalent.

La caisse des retraites est particulièrement prospère. Son capital actuel est d'environ 3 millions.

Tout le personnel bénéficie d'un peu plus de trois semaines de vacances chaque année (exactement 20 jours ouvrables, payés comme vacances).

Le paiement des vacances est effectué sur la base des salaires gagnés l'année précédente, plus des majorations pour tenir compte des augmentations de salaires. La proportion appliquée est de 71/1000. Un ouvrier ayant un salaire de 10,000 francs, percevra l'année suivante un minimum de 710 francs pendant ses vacances.

Le chauffage à prix réduit est accordé aux chefs de famille.

Enfin, le personnel jouit de certains avantages particuliers: salaires élevés, libre discussion, collaboration dans la gestion, qui ne sont pas négligeables.

Si tant d'améliorations ont été apportées à la vie industrielle, hygiénique et sociale des ouvriers, c'est grâce au désintéressement des syndicats et coopératives actionnaires.

Il est bon de remarquer que ces organisations ont généreusement refusé toute distribution de dividende. Jusqu'ici, le capital n'a pas été rémunéré et les bénéfices sont allés à l'amélioration de l'œuvre. »

Actualités.

« Il n'y a que le provisoire qui dure. » Ce principe qui fut d'abord appliqué avec une grande habileté par le ministre fédéral de l'économie publique et qui est pratiqué avec toujours plus d'assurance ces derniers temps, semble devenir peu à peu en Suisse une maxime d'Etat. Nous ne serons bientôt plus gouvernés que provisoirement. L'exemple le plus récent de la politique fédérale provisoire, *l'impôt sur la bière*, ne revêt certainement pas un caractère tel que l'on puisse parler d'une réelle atteinte aux intérêts généraux. Toutefois nous devons nous opposer contre toute violation de la loi, qu'elle soit dirigée contre les ouvriers ou contre les brasseurs; si nous n'agissons pas ainsi, nous perdons tout droit